



L'accompagnement des sortants de prison à l'insertion par l'entrepreneuriat

Walid A. Nakara¹

Montpellier Business School, France

Safia TAMI

Association pour le Droit à L'initiative Economique, France

Résumé

L'objectif de cette recherche est d'explorer la spécificité de l'accompagnement entrepreneurial chez les sortants de prison (SP). Ces individus souffrent d'une précarité multidimensionnelle (échec scolaire, faible qualifications professionnelles, isolement social voire familial, pauvreté, problème de santé). Ainsi il est primordial de contextualiser les pratiques d'accompagnement afin d'aider ces personnes à réussir leur expérience entrepreneuriale, synonymes pour certains d'une forme de résilience nécessaire dans l'évitement de la récidive. En se basant sur une étude exploratoire auprès de plusieurs types d'accompagnateurs, ce travail souligne la complexité de l'écosystème carcéral, la nécessité de la contextualisation de l'accompagnement entrepreneurial dans le cas des SP ainsi que le rôle de la religion dans certains cas de figure.

Mots clefs : Prison, Entrepreneuriat, Accompagnement, Insertion, Création d'entreprise, Résilience, Emploi, Récidive, Confiance, Religion, l'écosystème carcéral.

Abstract

The purpose of this paper is to explore the specificity of entrepreneurial support among ex-convicts. These individuals suffer from multidimensional precariousness (school failure, low professional qualifications, social and family isolation, poverty, health problems). Thus, it is essential to contextualize the support practices to help these people succeed in their entrepreneurial experience, that can help some of them to be resilient and avoid recidivism. Based on an exploratory study, this research highlights the complexity of the prison ecosystem, the need for the contextualization of entrepreneurial support in the case of the prison leavers, and the role of religion in some cases.

Keywords: Prison, Entrepreneurship, Business Support, Precarity, Business creation, Resilience, Employment, Recidivism, Trust, Religion, The prison ecosystem, ex-convicts.

¹ Auteur correspondant : w.nakara@montpellier-bs.com

1. Introduction

L'insertion des sortants de prison (désormais SP) est un enjeu crucial pour le bon fonctionnement de notre société. Selon les derniers chiffres fournis par le Ministère de la Justice, environ 70000 détenus retrouvent la liberté et, pour la plupart, la précarité qui était la leur avant leur incarcération.

Une enquête du Ministère de la Justice publiée en 2017 montre que 32 % des sortants de prison sont de nouveau condamnés dans l'année qui suit leur sortie et 60 % le sont au bout de cinq ans. Par ailleurs, les conditions d'incarcération des sortants de prison se sont fortement dégradées ces dernières années. Selon Monnery (2016), ceci est dû, en partie, à l'accroissement du nombre de prisonniers induisant une surpopulation carcérale (119 détenus pour une capacité maximale de 100 personnes). Il s'agit majoritairement d'hommes (Kensey, 2012) avec une surreprésentation des jeunes entre 21 et 30 ans (Maestracci, 2012 ; Combessie, 2004).

Suite à leur libération, les SP sont confrontés à des situations de précarités économiques et sociales. La réhabilitation effective de cette population s'avère une urgence pour les pouvoirs publics, ainsi que pour la communauté scientifique. Une des solutions les plus discutées dans la littérature est l'emploi salarié (Bader et Shea, 2007). Or cette option semble compliquée suite au passé criminel et aux effets de stigmatisation qui ont touché ces ex-prisonniers (Baur et al., 2017). Des récentes études ont dévoilé que l'implication dans des crimes judiciaires et problèmes de santé constituent un handicap, voire des barrières à l'emploi (Sveinsdottir et Bond, 2017 ; Hamilton, 2016).

Face à une multitude des barrières à l'entrée au marché d'emploi, ainsi qu'un taux de récidive élevé en France par rapport à d'autres pays européens, 59 % des détenus sont de nouveau condamnés dans les cinq ans qui suivent leur libération.

Pourtant la littérature ne parle que très peu de l'entrepreneuriat comme possible voie d'insertion des SP (Nakara et Bourdil, 2016). Plusieurs travaux ont montré en effet que l'entrepreneuriat

peut être un support de résilience (Bernard et Barbosa, 2016), ou d'émancipation (Chandra, 2017).

Par ailleurs, la littérature en entrepreneuriat s'est concentrée sur le rôle d'accompagnement entrepreneurial en tant que stimulus de la réussite du processus entrepreneurial (Messeghem et al., 2013 ; Chabaud et al., 2010). L'objet de notre recherche est de déterminer les spécificités de l'accompagnement entrepreneurial chez les SP tout en explorant les caractéristiques de cette population. Pour cela nous avons mené une étude de nature exploratoire avec 18 accompagnateurs qui ont aidé des sortants de prison dans une démarche de création d'entreprise (ou de leur propre emploi). L'échantillon est composé de personnes travaillant dans plusieurs organismes d'aide à l'insertion des SP (structures d'accompagnement à la création d'entreprise, associations d'aide à l'insertion, pôle emploi, organisme de microcrédit, visiteurs de prison, éducateurs de rue). Les résultats font apparaître certains éléments utiles tels que (1) la nécessité de contextualiser l'accompagnement entrepreneurial chez les SP ; les compétences clés pour la réussite de cet accompagnement ; (3) le manque de coordination dans entre les parties prenantes de l'écosystème carcéral ; (4) le rôle de la religion dans la réussite de l'accompagnement entrepreneurial chez les SP.

2. Revue de la littérature

2.1.L'accompagnement entrepreneurial

L'accompagnement a fait l'objet ces dernières années de diverses études dans le champ de l'entrepreneuriat (Messeghem et Sammut, 2014). Il s'agit d'un objet de recherche relativement « émergent » qu'il convient d'en comprendre l'évolution (Chabaud et al., 2010). Dans la littérature, l'accompagnement entrepreneurial *est défini comme « un processus organisé par une tierce personne, s'inscrivant dans la durée et permettant à un porteur de projet ou un entrepreneur de bénéficier d'une dynamique d'apprentissage, d'un accès à des ressources, d'une mise en réseau, de services et d'une aide à la décision »* (Messeghem et al., 2013, p. 20).

L'accompagnement est un élément central dans la réussite d'un projet entrepreneurial (Messeghem et al., 2013 ; Giliberto et Douce, 2017), voire un processus facilitateur (Degeorge, 2017). En effet, le taux de survie des entreprises nouvellement créées à l'issue d'un accompagnement entrepreneurial est compris entre 80 et 85% (Degeorge, 2017). L'accompagnement est considéré comme l'une « *des clés de voute* » non seulement dans la création d'une nouvelle entreprise (Leyronas et Loup, 2015), mais aussi dans la poursuite du projet d'affaires (Giliberto et Douce, 2017).

Par ailleurs, l'entrepreneuriat a été présenté dans la littérature comme un processus complexe qui couvre plusieurs situations (Gartner, 1985 ; Bruyat et Julien, 2000). La complexité de l'entrepreneuriat implique par ailleurs une diversité des structures d'accompagnement et une grande diversité d'acteurs (Messeghem et al., 2013). En d'autres termes, « *il n'existe pas un accompagnement, mais des accompagnements* » (Chabaud et al., 2010). A titre d'exemple, dans les travaux de Messeghem et al. (2013) on distingue trois profils de structures d'accompagnements à savoir (1) les structures généralistes, (2) les structures technologiques et (3) les structures de l'économie sociale.

L'avènement de ces différentes formes de structure d'accompagnement amène la communauté scientifique à repenser les nouvelles pratiques de plus en plus personnalisées. L'objectif étant de compléter l'offre d'accompagnement « *classique* » par d'autres formes d'accompagnement entrepreneurial plutôt moral et psychologique (Pluchart, 2012) tels que le mentorat (St-Jean et Jacquemin, 2012) et le coaching (Bares et Persson, 2011 ; Persson et Bayad, 2007). Il s'agirait également d'un accompagnement entrepreneurial « *ciblé* » (Chabaud et al., 2010) qui répond parfaitement aux problématiques « *singulières* » des porteurs de projets et leur évolution au fil du temps. En effet, la création d'une entreprise n'est envisageable qu'avec l'adaptation des pratiques d'accompagnement pour certains publics-cibles spécifiques (Nakara et Bourdil, 2016). A cet égard, le choix de la structure d'accompagnement dépend du contexte de

l'entrepreneur (Chabaud et Sammut, 2016 ; Lebègue, 2015). Désormais, les modèles d'accompagnement proposés deviennent de plus en plus personnalisés en fonction de profils des entrepreneurs afin de garantir un service de qualité. Néanmoins, cela engendre plus d'investissement (humain et financier) de la part des structures d'accompagnement. Ce qui pourrait être problématique dans un contexte de rareté des ressources.

Malgré l'existence d'une littérature abondante autour de l'accompagnement des entrepreneurs dits « traditionnels », très peu d'études se sont intéressées à l'accompagnement entrepreneurial dans un contexte de précarité (Fayolle et Nakara, 2010 ; Couteret, 2010 ; Nakara et Fayolle, 2012). Pour le cas des SP, l'idée reste embryonnaire dans le milieu académique (Nakara et Bourdil, 2016) malgré l'intérêt des acteurs terrain et la réussite de certaines initiatives dans des prisons outre-Atlantique (e.g. *The Prison Entrepreneurship Program* au Texas).

2.2. L'accompagnement entrepreneurial dans un contexte de précarité : le cas des SP

2.2.1. Spécificités du public SP

Les SP présentent des caractéristiques sociodémographiques et économiques particulières (Develay et al., 2015). Ils sont généralement issus de populations marginalisées (e.g. personnes issues de quartiers pauvres, immigrés). Selon Maestracci (2012), les SP sont majoritairement issus des classes sociales défavorisées (25% n'ont pas ni logement ni hébergement durable). Pour Beaurepaire (2012) les personnes sortantes de prison sont « vulnérables » et « vulnérabilisées ». Ces individus souffrent d'un handicap social et économique qui empêcherait leur insertion après la période d'incarcération. En fait, les SP sont majoritairement en situation de précarité socioéconomique durable (Beaurepaire, 2012), caractérisé par un faible niveau scolaire, une absence de formation professionnelle, un isolement familial et professionnel, voire social. En effet, la prison fragilise les liens familiaux. Ainsi, le travail de Kensey (2012) montre que 60% des détenus n'ont pas de conjoint.

Dans la même veine, selon une étude de l'institut de veille sanitaire (INVS)², cette population souffre de pathologies psychiatriques allant de 10 à 20 %, de troubles de la personnalité entre 40 et 65 %, schizophrénie entre 1 et 4 % et de dépression majeure entre 10 et 14%. Les SP rencontrent également des problèmes de dépendance (Develay et al., 2015). Le travail de Verger *et al.*, 2003 (Cité dans Beaurepaire, 2012) montre que le risque d'overdose lié à la drogue est deux cents fois plus élevé chez les SP. Le milieu carcéral est doté non seulement des pathologies psychiatriques, mais aussi des maladies chroniques qui touchent 80% des détenus notamment le diabète et l'asthme tributaire de la densité dans les prisons selon une étude de l'institut de veille sanitaire publiée en 2014. Conformément à Mahaffey et al. (2018), les problèmes de fragilité psychologique sont trois fois plus élevés chez les SP que dans la population générale. Ces problèmes liés à la santé physique et mentale des sortants de prison ne facilitent pas leur insertion dans le monde du travail. D'où un risque plus élevé de récidive.

En France, ce taux (de récidive) est jugé élevé (40.8 %) en comparaison avec d'autres pays européens (Nakara et Bourdil, 2016). L'insertion des SP dans le milieu social et économique, est devenue une urgence pour les pouvoirs publics. Toutefois, l'insertion dans le monde du travail semble être difficile voire inconcevable pour cette population à cause des condamnations judiciaires des SP (Bader et Shea, 2007). Le passé judiciaire de ces personnes les rend plus fragiles et sujette à différents types de discriminations (Young et Powell, 2015) notamment l'emploi, condition *sine qua non* pour éviter la récidive. Face à cette situation, certains SP pourraient s'orienter vers l'entrepreneuriat dite « par nécessité » (Nakara et Bourdil, 2016 ; Tessier-Dargent et Fayolle, 2016). Pour les SP, devenir entrepreneur pourrait être considéré comme un « un support de résilience » (Nakara et Bourdil, 2016). Pour Bernard (2008) en se référant à l'approche de Cyrulnik, la capacité d'une personne à se reconstruire

² Une étude menée par l'institut de veille sanitaire (2014) « État des connaissances sur la santé des personnes détenues en France et à l'étranger », Maladies Chroniques et traumatismes.

psychologiquement et émotionnellement après un traumatisme reflète sa capacité réelle à être résilient. Le concept de la résilience entrepreneuriale est défini comme étant « un processus de rebondissement créatif » (Bernard, 2008). Pour Bernard et Barbosa (2016, p. 109), « la résilience est un système complexe où l'individu confronté à une blessure traumatisante met d'abord en place un ensemble de mécanismes de protection, puis de reconstruction ».

La spécificité du cas des SP (e.g. difficultés administratives, problèmes de santé, manque de réseau social et professionnel, etc. nécessiterait un accompagnement spécifique (Nakara et Bourdil, 2016). En effet, le rôle de l'accompagnement entrepreneurial, avec toutes ces nouvelles pratiques personnalisées telles que le mentorat et le coaching, est fondamental non seulement au niveau de l'émergence du projet, mais aussi au niveau des mécanismes de mobilisation des ressources (Leyronas et Loup, 2015), voire « un révélateur du potentiel entrepreneurial » (Bares et Persson, 2011).

2.2.2. *L'accompagnement entrepreneurial dans un contexte de précarité*

Quoique certains chercheurs considèrent que l'entrepreneuriat de nécessité est un entrepreneuriat de « deuxième catégorie », le nombre de ces entrepreneurs ne cesse d'accroître notamment avec la montée du chômage. Un rapport du GEM en 2017 en France, indique que 20,6 % des projets de création d'entreprise sont des projets relevant de nécessité afin de sortir d'une situation de précarité et de chômage de longue durée. De même, une étude récente de Barbosa et al. (2017) a montré que les dépenses publiques allouées aux programmes d'incitation à la création d'entreprise dans 25 pays de l'OCDE stimulent l'entrepreneuriat de nécessité, mais n'affectent pas celui d'opportunité. Ceci est expliqué par l'orientation vers l'absorption du taux de chômage et de précarité par la voie de l'entrepreneuriat de nécessité. Il s'agit également « des individus poussés à la création d'entreprise car ils ne perçoivent pas de meilleure alternative d'emploi » (Cowling et Bygrave, 2003, p. 544). En effet, il conviendrait important

d'élaborer des identités entrepreneuriales pour cette population fragilisée afin de créer les conditions d'émancipation (Germain et Jacquemin, 2017).

Cette mutation de réflexion nous amène à repenser à l'accompagnement entrepreneurial dans un « contexte entrepreneurial » ou « parcours entrepreneurial » des sortants de prisons devenus entrepreneurs dans notre cas. Il est à rappeler que l'accompagnement entrepreneurial part d'un postulat que le créateur possède un désir et une motivation de créer (Couteret, 2010). Or, les entrepreneurs dans un contexte de précarité requièrent une interrogation supplémentaire sur les particularités de leur motivation et les modalités spécifiques de leur accompagnement (Nakara et Bourdil, 2016 ; Nakara et Fayolle, 2012 ; Couteret, 2010). En effet, ils sont caractérisés non seulement par un manque de confiance, un faible d'estime de soi, et un manque de réseau professionnel (Nakara et Bourdil, 2016) mais aussi, par des caractéristiques psychologiques tels que l'absence de culture entrepreneuriale, l'aversion au risque, et l'absence de motivation positive (Tessier-Dargent et Fayolle, 2016).

Dans cette perspective, de nombreux travaux ont mis l'accent sur les pratiques d'accompagnement adaptées dans des différents contextes. On peut citer les travaux sur les entrepreneurs durant les périodes de doute (Valéau, 2006), l'entrepreneuriat des immigrés (Levy-Tadjine, 2007), les entrepreneurs contraints (Couteret, 2010), les entrepreneurs de nécessité (Nakara et Fayolle, 2012), les femmes entrepreneures (Lebègue, 2015), et les anciens détenus devenus entrepreneurs (Nakara et Bourdil, 2016). Couteret (2010) par exemple souligne que le coaching et le mentorat dans le contexte des entrepreneurs contraints, et souvent précaires, paraissent comme des formes d'accompagnement psychologique plus pertinentes et prometteuses que d'autres formes. En effet, le mentorat exerce un effet psychologique sur les créateurs en matière de motivation et de confiance et de les faits sortir de leur isolement (St-Jean et Jacquemin, 2012), voire une manière de « *lisser l'amplitude des émotions* » des créateurs (Verzat et Gaujard, 2009). Par ailleurs, le coaching apparaît comme un

accompagnement visant à développer une relation affective entre les deux parties dans un contexte de changement (Audet et Couteret, 2012). Il s'appuie sur une dynamique interpersonnelle qui privilège les interactions (Persson et Bayad, 2007 ; Bares et Persson, 2011). Le succès du processus de coaching peut s'expliquer par l'attitude de l'entrepreneur à changer, mais également par les caractéristiques du coach telles que l'empathie, la confiance et le respect (Audet et Couteret, 2012). Il est à rappeler que le coaching est défini comme étant « *une structure de soutien basée sur une relation interpersonnelle étroite menant à l'apprentissage et au développement du potentiel, souvent dans un contexte de changement* » (Audet et Couteret, 2012, p. 516).

Dans la même veine, Nakara et Fayolle (2012) soulignent l'importance du changement des pratiques d'accompagnement en recourant au réseau familial et virtuel des entrepreneurs par nécessité afin de briser le sentiment d'isolement tout en mettant en exergue les compétences en relations humaines dans la relation accompagnateur et accompagné.

Quant à l'étude de Lebègue (2015) sur l'accompagnement institutionnel des femmes créatrices de très petites entreprises, elle a montré que le genre permet de proposer des nouveaux modèles et pratiques différenciés d'accompagnement dans le contexte des femmes entrepreneures. Pour Fabbri et Charue-Duboc (2013), le modèle d'accompagnement entrepreneurial, contrairement à l'approche traditionnelle, repose sur une dynamique d'apprentissage collectif d'un groupe d'entrepreneurs.

En définitif, plusieurs travaux soulignent que certaines pratiques d'accompagnement actuels sont inadéquates avec les profils des personnes accompagnées (Couteret, 2010 ; Audet et Couteret, 2012, Nakara et Fayolle, 2012 ; Fabbri et Charue-Duboc, 2013 ; Lebègue, 2015, Nakara et Bourdil, 2016). Nous souhaiterions dans le cadre de cette recherche nous focaliser sur la spécificité de l'accompagnement des SP à l'entrepreneuriat.

3. Méthodologie

3.1. Echantillon et contexte de la recherche

Très peu de recherches se sont focalisées sur l'accompagnement des entrepreneurs dans un contexte de précarité, ici les anciens détenus. Pour mener la présente étude, nous avons commencé par contacter des organismes réputés pour leur stratégie d'aide à l'insertion des personnes marginalisées (e.g. associations d'aide à l'insertion, structures d'accompagnement à la création d'entreprise, pôle emploi, organismes de microcrédit, visiteurs de prison, éducateurs de rue). Ensuite notre échantillon a été constitué par la technique effet boule de neige (Eisenhardt, 1988 ; Farmer, Yao, et Kung-Mcintyre, 2011 ; Goodman, 1961). Plusieurs accompagnateurs nous ont transmis les contacts de collègues travaillant sur la thématique des SP. Notons que nous avons rencontré quelques difficultés pour accéder au terrain de recherche au vu de la sensibilité du sujet. Plusieurs accompagnateurs ont ainsi décliné notre proposition de les rencontrer. Toutefois, nous avons réussi à rencontrer 18 personnes au total.

Les personnes interviewées sont réparties sur deux régions (Occitanie et Ile-de-France). La période sur laquelle s'est déroulée la recherche s'étale sur 2016-2018.

Tableau 1. Liste des accompagnateurs interrogés

<i>Accompagnateur</i>	<i>Structure</i>	<i>Age</i>	<i>Genre</i>	<i>Parcours, profil et compétences spécifiques</i>
A1	Association d'aide à l'insertion par l'activité économique	44 ans	Femme	Formation universitaire, expérience dans le conseil, la formation Compétence en RH, coaching
A2	Association spécialisée dans l'insertion des SP	80 ans	Homme	Retraité, ancien chef d'entreprise et bénévole. Il est également le Président de l'association
A3	Association spécialisée dans l'insertion des SP	28 ans	Femme	Formation universitaire en sociologie, salariée dans l'association, pas d'expérience dans le milieu de l'entreprise, deux années d'expérience dans l'associatif
A4	Association d'aide à l'insertion par l'activité économique	31 ans	Femme	Formation école de commerce, compétence en finance et comptabilité
A5	Association d'aide à l'insertion	46 ans	Femme	Formation universitaire, compétence dans la formation des jeunes issus des quartiers défavorisés
A6	Pôle emploi	49 ans	Femme	Formation universitaire, courte expérience en entreprise puis une période de chômage longue durée, ensuite recrutée par Pôle emploi en tant que conseillère
A7	Visiteur de prison	67 ans	Homme	Retraité, ancien cadre dans le secteur de l'agroalimentaire, bénévole dans le domaine associatif
A8	Educatrice de rue	33 ans	Femme	Formation universitaire en histoire, puis formatrice, compétences en ressources humaines

A9	Pôle-emploi	45 ans	Femme	Formation universitaire, peu d'expérience dans le privé, compétence en formation
A10	Visiteur de prison	81 ans		Retraité, ancien chef d'entreprise, bénévole et fondateur d'une association
A11	Pôle-emploi	34 ans	Femme	Formation universitaire, expérience dans l'enseignement et la formation
A12	Association d'aide à l'insertion par l'activité économique	42 ans	Femme	Expérience dans le privé avant une réorientation professionnelle vers le milieu social, compétence en marketing
A13	Association d'aide à l'insertion par l'activité économique	37 ans	Femme	Formation universitaire en sciences politiques, expérience dans le secteur privé, compétence en communication et management de projet
A14	Visiteur de prison	66 ans	Homme	Retraité, ancien militaire
A15	Visiteur de prison	70 ans	Homme	Retraité, ancien fonctionnaire, bénévole dans l'association
A16	Association spécialisée dans l'insertion des SP	78 ans	Homme	Retraité, ancien dirigeant de PME, bénévole dans l'association
A17	Association d'aide à l'insertion par l'activité économique	26 ans	Femme	Formation universitaire en psychologie, jeune diplômée, bénévole dans une association
A18	Structure de microcrédit	30 ans	Femme	Formation universitaire, courte expérience dans une banque, compétence en finance et gestion de projet

3.2. Analyse des données

Face à la rareté de travaux sur le cas des sortants de prison, la recherche de nature exploratoire semble la plus appropriée. Cette méthodologie permet de comprendre le phénomène et les individus (Wigren, 2007). La démarche a eu pour objectifs de connaître les besoins spécifiques de SP en termes d'accompagnement entrepreneurial tout en explorant la spécificité de cette population. Pour explorer ces questionnements, nous avons adopté un protocole de recherche qualitative. Des entretiens semi-directifs (Wacheux, 1996 ; Miles, Huberman et Saldana, 2013) en face à face avec 18 accompagnateurs ont été réalisés.

Le fait de réaliser des entretiens avec des personnes travaillant pour des structures différentes nous est apparu comme étant une démarche intéressante. Tout d'abord, nous avons souhaité interroger le maximum de parties prenantes afin d'explorer les dispositifs d'accompagnement actuel pour les SP. Ensuite, le croisement des données, triangulation, qui consiste en l'utilisation de sources de données différentes (Denzin, 1978) nous a permis de confirmer les résultats, les mesures indépendantes allant dans le même sens (Miles et Huberman, 2003). La validité interne

a ainsi pu être assurée. Afin d'éviter le risque de circularité, nous avons veillé à ce que la théorie ne soit pas trop « contraignante au début de la recherche » (Dumez, 2013). Ainsi, la revue de la littérature nous a permis uniquement d'orienter la recherche, recueillir du matériau, sans la structurer.

Les entretiens semi-directifs permettent de laisser librement s'exprimer l'interviewé ce qui peut conduire à la production de nouvelles connaissances parfois par digression. Dans notre cas, nous cherchons à donner une dimension de compréhension à l'accompagnement des SP à l'insertion par l'entrepreneuriat.

Nous avons rencontré et interrogé les accompagnateurs en nous appuyant sur un cadre d'analyse et un guide d'entretien pré-structuré. Les thèmes abordés concernaient leurs perceptions vis-à-vis de l'entrepreneuriat en tant que moyen d'insertion pour les sortants de prison, les méthodes d'accompagnement utilisées, les suggestions pour des outils d'accompagnement adaptés à cette population, leur parcours personnel, leurs compétences.

Les questions-guides sont relativement ouvertes. Nous avons respecté l'ordre du discours de la personne interviewée. Nous nous sommes efforcés de recentrer l'entretien sur les objectifs chaque fois que l'interviewé s'en écartait et de poser les questions auxquelles l'interviewé n'est pas venu par lui-même, ce au moment le plus approprié et de manière aussi naturelle que possible (Richardson, Snell Dohrenwend et Klein, 1965).

Les entretiens ont une durée moyenne de 1h30. Ils ont été enregistrés afin d'éviter la prise de notes et pour rendre les données collectées exhaustives et donc plus fiables, puis intégralement retranscrits. L'analyse des données a consisté en une analyse de discours thématique réalisée manuellement via une analyse de contenu : codage thématique, découpage et ordonnancement en unités d'analyse et de sens (Allard-Poesi, Drucker-Godard et Ehlinger, 1999 ; Miles, Huberman et Saldana, 2013). Ainsi, l'analyse thématique a consisté à identifier les thèmes dans le discours des personnes interviewées afin d'en extraire leur perception (Bardin, 2001). Plus

de 27 heures d'enregistrement ont été analysées. L'analyse des données a été menée indépendamment par deux auteurs. Lorsque des discordances sont apparues, les auteurs ont collectivement analysé le verbatim en question et ont, dans chaque cas de figure, abouti à affiner le codage en sous-thèmes plus précis. Rappelons que nous nous sommes efforcés d'analyser dans un premier temps le matériau indépendamment des cadres théoriques existants afin d'éviter le risque de circularité. Nous avons choisi de ne pas utiliser de logiciel d'analyse de contenu, en raison d'un volume de données qui nous a semblé compatible avec un traitement manuel et afin de nous approprier d'une manière approfondie notre matériau, à travers de multiples lectures et relectures de nos retranscriptions. Le matériau de cette recherche est à la fois riche et hétérogène. Nous avons tenté par conséquent, comme le suggère Dumez (2013), à « l'organiser et le réorganiser » de sorte à préciser des résultats à nos questionnements.

4. Résultats

Les résultats de cette recherche font apparaître plusieurs points contextuelles et individuelles qu'il conviendrait de prendre en considération pour réussir l'accompagnement des SP à l'insertion par l'entrepreneuriat.

4.1. Contextualiser l'accompagnement entrepreneurial des SP

La majorité des SP rencontrés souffrent d'un cumul de difficultés : précarité, faible niveau scolaire, absence de pratique (métier) ou de formation professionnelle, un isolement professionnel, social voire familial : « *c'est dur de se retrouver avec même pas 10€ en poche à la sortie, ne pas savoir où me loger, y a personne qui m'attends à la sortie... je vais faire quoi ? je vais aller ou ?* ». Pour certains SP, ils ont été abandonnés par leur famille durant la période d'incarcération « *personne ne leur écrit, personne ne leur rend visite, c'est dur pour eux* ».

L'environnement des SP fait ressortir également plusieurs éléments importants tels que le poids social qui pèse sur ces individus. Ainsi, les accompagnateurs ont pu observer chez ces sortants

de prison une crainte « *de décevoir, de ne pas être à la hauteur, pour ne pas s'afficher comme le bolos, ces gros nuls aux yeux des jeunes de leur lieu de résidence* ». Cette pression pourrait être vis-à-vis de la famille, amis ou proches. Dans la même veine, les résultats de cette recherche font apparaître l'importance pour ces individus d'« *obéir* » aux règles de la communauté à laquelle ils appartiennent et ne pas laisser le libre arbitre s'imposer. L'objectif étant de maintenir le groupe dans le référentiel de cette même communauté : « *tu es avec elle, ou tu es contre elle* ». C'est l'explication avancée par certains individus qui ne sont pas allés au bout de l'expérience entrepreneuriale, par crainte, de se « *désolidariser* » de leurs anciens amis. Plusieurs précautions sont prises par les accompagnateurs afin d'aider les SP à rompre avec leur passé. Ainsi des réunions régulières sont organisées pour échanger et garder le lien social qui vient compenser ici le lien social. Les accompagnateurs cherchent à protéger les SP qui ont réussi à se résilier car une certaine fragilité persiste.

De même, les résultats soulignent le manque de ressources auquel fait face la majorité des acteurs du terrain (associations, SPIP, visiteurs de prison, administration pénitentiaire, etc.). Cet élément contextuel est déterminant dans la qualité de l'accompagnement entrepreneurial proposé aux SP. D'autant plus qu'il s'agit là d'un accompagnement long et coûteux puisqu'il s'adresse à une population spécifique avec deux volets : (1) un accompagnement social et (2) un accompagnement professionnel. En effet, un détenu qui quitte l'établissement pénitentiaire sans savoir où se loger, sans ressources et sans réseau social, est une personne fragilisée qui nécessite un accompagnement social parfois intensif pour retrouver sa place dans la société.

Face à ce défi les professionnels de l'accompagnement font preuve d'agilité dans le processus d'accompagnement à l'entrepreneuriat pour l'insertion des SP. En effet, ces derniers sont très « *sensibles* » vis-à-vis de « *l'autorité et peuvent se braquer facilement ... il ne faut surtout pas les perdre de vue au risque de les voir renoncer à leur projet entrepreneurial* ». La rareté des ressources nécessaire à l'accompagnement des SP poussent parfois les acteurs du terrain à faire

avec « les moyens du bord ». Ainsi, le secteur associatif joue un rôle considérable auprès des personnes détenues et des SP. Il a développé des compétences et un savoir-faire (mais pas en entrepreneuriat) pour favoriser l'insertion des personnes placées sous-main de justice, mais il n'est pas en mesure d'accompagner de manière optimale tous les ex-détenus faute de moyens.

Notons également le manque de « professionnalisation » de certaines structures d'accompagnement qui souffrent du manque de « jeunes » cadres issus du monde de l'entreprise « *capables d'aider les associations et travailleurs sociaux dans leur fonctionnement* ». L'implication des jeunes, plus exposés à la question de l'entrepreneuriat, est également un élément positif dans l'accompagnement des SP souhaitant devenir entrepreneur « *il nous faut d'adhérents jeunes, plus dynamiques, même s'ils sont moins disponibles que les retraités pour toutes les choses de la vie. Comme Jean-Louis ce matin, il a tenu la permanence à l'association... c'est un retraité mais moi je dis qu'il faut trouver des jeunes gens, diplômés, cadres d'entreprise ou chefs d'entreprise qui sont capables de les entraîner vers l'entrepreneuriat* ».

4.2. Les compétences clefs de voute pour la réussite de l'accompagnement entrepreneurial chez les SP

Les résultats de cette recherche font apparaitre également l'importance de la notion de « confiance » dans la relation accompagnateur-accompagné : « *c'est en soi, un vrai challenge pour eux d'entreprendre, force est de constater qu'une fois la confiance installée, ils intègrent parfaitement le programme de formation... et évoquent sans difficulté leur passif carcéral* ».

Cette notion de confiance est primordiale car les anciens détenus qui « *sont souvent méfiants* ».

Les entrepreneurs devenus anciens détenus ne font pas assez confiance aux autres. Leur séjour en prison semble les conditionner dans ce sens : « *c'est un élément que je n'avais pas anticipé jusqu'à ma confrontation directe avec ce public, qui au départ était très méfiant et qui ne comprenait pas en plus la démarche qu'on puisse les aider à devenir entrepreneur... en prison* ».

ils apprennent à se méfier de tout le monde... à la sortie ce n'est pas facile de gagner leur confiance ». Ainsi, il faudrait « un programme de mentoring renforcé, avec un tuteur qui va les accompagner tout au long de la formation pour s'assurer que le contenu pédagogique, est bien assimilé et calqué sur leur projet individuel ».

Un autre point important qui émerge de cette recherche concerne la nécessité de travailler sur plusieurs aspects psychologiques chez les SP afin de les aider à devenir entrepreneurs tels que la « *connaissance de soi, l'estime de soi et la confiance en soi* ». D'autres critères semblent spécifiques aux SP et nécessiteraient un vrai travail de la part des accompagnateurs. Les points les plus évoqués par les personnes interviewées dans le cadre de cette recherche concerneraient « *la communication non-violente, la gestion des émotions, la construction de liens relation avec autrui ou le travail sur le savoir-être* ». D'autres accompagnateurs semblent être favorables à la sensibilisation des jeunes SP à la « *citoyenneté et le sens de l'engagement afin d'améliorer la compréhension du fonctionnement de la société et le respect des valeurs de chacun* ».

Les résultats de ce travail soulignent également l'importance des liens familiaux dans la réussite entrepreneuriale des SP. Ils sont déterminants dans la motivation des SP devenus entrepreneurs. Ainsi l'un des accompagnateurs se souvient du témoignage d'un ancien détenu qui lui confessait : « *quand mon père était sur son lit en train de mourir, il m'a regardé et il m'a dit qu'il était fier de moi... je n'oublierai jamais ce moment-là... c'était ces derniers mots et rien que pour ça je ne lâcherai rien* ». Les liens familiaux forts aident les SP devenus entrepreneurs à donner sens à leur vie : « *il y a cette référence à la famille... souvent un homme se bat pour faire rentrer des sous à la maison, c'est pour sa famille et ses enfants...mais si on retire la famille, on retire les enfants, tout ce qui fait le goût de la vie finalement... Bah, ces personnes disent pourquoi se battre alors ?* ». Donner « *un sens à sa vie* » est un point primordial car les SP sont persuadés qu'ils ont « *été abandonnés de tous et de tout... ils sont les parias de société... même quand ils auront purgé leur peine, ils seront les parias de la société on dira*

toujours de lui que c'est un ex-taulard... on ne peut rien attendre de lui de toute façon c'est un ex-taulard ».

Finally, les SP devenus entrepreneurs souhaiteraient « *un accompagnement global vers l'insertion avec les bons acteurs identifiés dès la phase d'amorçage du projet de création d'entreprise... afin d'être considéré comme des individus à part entière et plus des individus à part* ». Cet accompagnement global devrait intégrer des compétences diversifiées (sociales et professionnelles).

4.3. Le manque de coordination entre les parties prenantes de l'écosystème carcéral

Force est de constater que l'écosystème carcéral est assez complexe avec l'existence de plusieurs parties prenantes : visiteurs de prison, conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP), juge de l'application des peines (JAP), diverses associations d'insertion par l'activité économique, entreprises, éducateurs de rue, assistants sociaux, médiateurs, etc. Cette complexité implique une organisation lourde et peu agile. Nos résultats montrent que cette complexité est actuellement un handicap pour la mise en place d'un programme de formation à l'entrepreneuriat auprès des SP. Le manque de coordination entre différentes parties prenantes ne facilite pas la mise en place d'une stratégie claire pour la réhabilitation des détenus. Les dispositifs en place semblent peu efficaces et ne font pas l'unanimité : « *Moi je pense qu'en détention il y a beaucoup de choses à revoir... alors effectivement oui vous allez rencontrer quelqu'un du SPIP qui va vous dire oui mais on propose des formations à l'intérieur ... en réalité quand il y a un délai d'attente de 6 mois pour faire une formation et que le gars est condamné à 6 mois, au bout d'un moment il décroche et je le comprends... Il faut raccrocher les détenus à quelque chose, à un projet pour que la peine de prison ait un sens* ».

Quant aux dispositifs d'aide à la création d'entreprise, on note le manque d'une offre globale d'accompagnement des SP souhaitant s'engager dans un processus entrepreneurial (notamment

en milieu fermé pendant la période d’incarcération). Nos résultats font apparaître la nécessité de la mise en place d’un programme englobant plusieurs points importants pour réussir l’expérience entrepreneuriale chez les SP : (1) Tout d’abord améliorer l’accès aux droits pour cette population fragilisée : droit de visite, autorité parentale, protection sociale, accès aux soins, droits administratifs, accès au logement, etc. ; (2) Ensuite proposer un soutien personnalisé aux SP afin de travailler sur certaines points tels que la violence ou les addictions ; (3) Puis aider les SP à trouver avant la sortie un hébergement ce qui est une condition *sine qua non* pour leur insertion ; (4) Enfin effectuer le travail d’accompagnement sur le projet entrepreneurial avec le SP en mobilisant un réseau d’entrepreneurs. Cette dernière phase devrait débiter idéalement pendant la période d’incarcération ce qui tend à faciliter l’obtention d’aménagement de peine, tels que la libération conditionnelle et le placement à l’extérieur. Le juge de l’application des peines pourrait ainsi contribuer au choix d’un aménagement de peine.

Nos résultats montrent qu’il y a un manque d’articulation entre le travail des uns et des autres. Parfois il manquerait une complémentarité entre le profil des accompagnateurs et le besoin des SP souhaitant devenir entrepreneur. Ainsi, certains accompagnateurs pourraient être méfiants vis-à-vis de l’insertion des SP par cette voie. A titre d’exemple les visiteurs de prison ou certains travailleurs sociaux pourraient être frileux à l’idée de la création d’entreprise chez les anciens détenus. Ceci est probablement lié à leur manque de compétences techniques vis-à-vis de l’entrepreneuriat : *« j’ai déjà eu des anciens détenus qui m’ont parlé de créer leur entreprise... je me rappelle d’une personne qu’on a aidé à décrocher un travail dans une entreprise d’insertion et puis il a commencé à me parler de son projet de créer son entreprise... pour moi, il se mettait en danger » « je me questionne beaucoup moi sur Monsieur X et sa volonté de création d’entreprise... parce que je ne pense pas que ça tienne la route... je pense qu’il va se mettre en difficulté, je ne pense pas qu’il ait les épaules assez larges pour faire ça, par manque de capacités, pas par manque d’envie... c’est quelqu’un qui est motivé et qui est droit, mais*

voilà... je n'arrive pas à me projeter en me disant il va falloir qu'il gère l'entreprise, les salariés... je me dis mais il va faire comment ? Je n'arrive pas... c'est compliqué pour moi ! Peut-être que je me trompe ... je ne sais pas ».

D'autres accompagnateurs nous ont fait part de leur inquiétude concernant la possibilité d'échec des projets que certains SP pourraient entreprendre : *« je ne peux pas lui parler de mes doutes... je ne peux pas lui dire que ça ne marchera pas ... ça va le détruire ... c'est compliqué ! »*. Sans doute un accompagnateur expérimenté en entrepreneuriat aurait pu gérer ce type de difficultés et encourager le porteur de projet car la notion d'échec entrepreneurial est assez familière pour lui.

Généralement les bénévoles qui sont au contact des SP ont très peu d'expérience dans le monde de l'entreprise et notamment en tant qu'entrepreneur ou chef d'entreprise *« ils sont majoritairement des retraités, anciens salariés ou fonctionnaires... un fonctionnaire avec toute sa bonne volonté ne pourra pas aider un SP à devenir entrepreneur »*. Même constat pour les salariés de certaines associations venant en aide aux SP qui, faute de moyens financiers, n'ont d'autres choix que d'engager des jeunes, peu expérimentés avec des salaires faibles *« ça ne fait pas longtemps que je travaille dans cette association... j'ai une formation universitaire, j'ai une licence en sociologie »*. Il est nécessaire d'intégrer dans le monde associatif des compétences nouvelles issues du monde de la start-up à titre d'exemple *« il faut trouver des gens capables de les attirer et leur donner envie d'entreprendre... et pas que dans des métiers classiques comme le bâtiment, restauration et autres... les entreprises du high-tech doivent aussi nous aider »*. Ceci passe par la sensibilisation des jeunes cadres et entrepreneurs pour venir en aide à ce type de personne. D'un autre côté un accompagnateur à la création d'entreprise ne pourra pas forcément aider les SP sur l'aspect social car cela ne fait pas partie de son domaine de compétence. D'où la nécessité d'une offre globale d'accompagnement (social et professionnel).

4.4. La religion comme point de « connexion » dans la relation accompagné- accompagnateur ?

L'un des éléments surprenant dans les résultats de cette recherche concerne l'aspect religion. En effet, plusieurs accompagnateurs, notamment en milieu fermé, ont mentionné ce point comme l'une de leur motivation pour travailler dans le milieu carcéral et œuvrer pour l'insertion des SP « *Il y a un temps pour tout, il y a un temps du pardon et de l'oubli. En France, on dit qu'on est un pays chrétien... Ça c'est du violon ça ! Quand on ne sait pas pardonner, on est ni croyant, ni quoi que ce soit. Il faut savoir donner son pardon* ».

Pour certains accompagnateurs, la religion a servi de « passerelle » avec les détenus notamment lors des premiers rendez-vous : « *vous êtes chrétien ? moi aussi, c'est la première phrase que j'ai pu trouver... maintenant on a d'autres passerelles, mais au début c'était la seule que j'ai trouvée... après on a pu parler d'insertion, de projets à la sortie* ». Parler de religion a été un élément déclencheur de la confiance qui s'est installée entre accompagnateur et détenu « *tous les 15 jours on passe du temps d'abord pour parler du projet de création d'entreprise ensuite on prend 5 minutes à la fin pour prier... c'est lui qui me le demande, il me dit au lieu de se dire au revoir, on peut prier ? ... il demande pardon pour ce qu'il a fait, c'est merveilleux... ça lui donne envie pour la prochaine fois de me revoir et de recommencer à bosser... il n'a jamais eu une minute en retard, il arrive toujours là avant moi aux rendez-vous* ». Pour les accompagnateurs, capter la confiance du SP est déterminante pour la suite de la relation. Construire « des passerelles » avec les SP semble être essentiel pour donner leur donner envie de revoir les accompagnateurs et travailler durablement sur leur projet de réhabilitation.

De même certains accompagnateurs pensent que la religion et/ou spiritualité pourrait aider les SP à retrouver un « espoir » dans leur avenir en ayant une deuxième chance car la prison les a « *tellement infantilisé ... pendant la période d'incarcération, ils ne sont plus maitres de rien... on leur dit de manger à telle heure, on leur ferme et ouvre la porte à telle heure, finalement il*

n'y a plus de prises d'initiatives, ni d'espoir ... ». Ainsi reprendre l'espoir permet aux SP de déclencher chez eux l'esprit d'initiative nécessaire à la saisie d'opportunités entrepreneuriales.

5. Contributions, limites et perspectives de la recherche

Cette étude contribue à la littérature autour de l'insertion des SP par l'entrepreneuriat (Nakara et Bourdil, 2016). Elle apporte un éclairage quant aux pratiques nécessaires à l'accompagnement de ces individus. Elle interpelle également les pouvoirs publics quant à la question de la réhabilitation des sortants de prison, notamment les plus jeunes. En effet, plus un condamné est jeune, plus il risquera de récidiver et plus il le fera rapidement. Il est essentiel de casser ce cercle vicieux en proposant aux sortants de prison une activité professionnelle et en facilitant leur insertion (dans notre cas par l'entrepreneuriat). Notre recherche rejoint par ailleurs les récents travaux de recherche qui ont montré que le processus entrepreneurial pourrait être source de résilience (Bernard et Barbosa, 2016) ou d'émancipation (Chandra, 2017). L'entrepreneuriat, pour les SP, apparaît comme un moyen efficace pour lutter contre la récidive et la précarité de certains anciens détenus. Suivre une formation à l'entrepreneuriat pourrait également être bénéfique pour la recherche d'un emploi dit traditionnel. Il y a clairement un enjeu fort pour que tous les acteurs (pouvoirs publics, associations, entreprises, etc.) se coordonnent de manière cohérente pour œuvrer dans la même direction (sans a priori) afin d'agir ensemble pour accompagner les SP qui souhaiterait s'orienter vers l'entrepreneuriat (sous toutes ses formes). La réussite de projet d'accompagnement entrepreneurial chez un sortant de prison est très symbolique et pourrait avoir de vraies répercussions sur l'implication d'autres SP dans ce type de projet. Ces personnes en manque de confiance seraient encouragées en cas de réussite d'autres anciens détenus devenus entrepreneurs. Les SP ont des caractéristiques spécifiques (problèmes de santé, précarité économique et sociale, isolement familial et professionnel, etc.) qu'ils conviendrait de prendre en considération dans le processus d'accompagnement. De même, ces individus sont marginalisés et sensibles vis-à-vis

de l'autorité suite à leur passage en prison. L'accompagnement entrepreneurial, basé sur une relation de confiance, devrait être adapté et doté d'une certaine agilité et souplesse afin de briser le sentiment d'isolement chez les SP. Cette recherche a mis l'accent sur l'importance de la mise en place d'un programme de formation global en entrepreneuriat dans le milieu carcéral (dedans et dehors) impliquant obligatoirement plusieurs organismes (diversité dans le processus d'accompagnement). Ce type de formation pourrait être crucial pour le développement de nouvelles compétences chez les SP et leur insertion par l'activité économique.

Toutefois, cette recherche comporte un nombre des limites. La nature exploratoire de ce travail ne nous permet pas d'étudier le concept dans sa globalité. Plusieurs points mériteraient ainsi d'être approfondis. Par ailleurs, il serait intéressant de mener une recherche quantitative longitudinale afin d'aboutir à la généralisation des résultats.

Références bibliographiques

- Audet J. et Couteret P. (2012). « Coaching the entrepreneur: Features and success factors », *Journal of Small Business and Enterprise Development*, vol. 19, n° 3, p. 515-531.
- Allard-Poesi, F., Drucker-Godard, C., Ehlinger, S. (1999), Analyses de représentations et de discours. Dans R.A. Thiétart (dir.), *Méthodes de recherche en management*, Dunod, p. 449-475.
- Baader M. et Shea E. (2007). « Le travail pénitentiaire, un outil efficace de lutte contre la récidive ? », *Champ pénal*, vol. IV.
- Barbosa S.D., Laffineur C. et Fayolle A. (2017). « Public funding for business start-up programmes, a worthy investment », *Entreprendre & Innover*, vol. 3, n° 34, p. 50-56.
- Bardin L. (2001). Analyse du contenu, Etude (broché).
- Bares F. et Persson S. (2011). « Le coaching comme révélateur du potentiel entrepreneurial », *Revue Internationale de Psychosociologie*, vol. XIII, n° 42, p. 179-194.
- Beaurepaire CH. D. (2012). « La vulnérabilité sociale et psychique des détenus et des sortants de prison », *Revue du MAUSS*, vol. 40, n° 2, p. 125-146.
- Bernard M. J. (2008). « L'entrepreneuriat comme un processus de résilience : Les bases d'un dialogue entre deux concepts », *Revue Internationale de psychosociologie*, vol. 14, n° 32, p. 119-140.
- Bernard M.J. et Barbosa S.D. (2016). « Résilience et Entrepreneuriat : Une approche dynamique et biographique de l'acte d'entreprendre », *M@n@gement*, vol. 19, n° 2, p. 89-123.
- Berger-Douce S. (2006). « L'accompagnement des éco-entrepreneurs : Une étude exploratoire », 8^{ème} Congrès International francophone en Entrepreneuriat et PME (CIFEPME), Fribourg, 24 au 27 octobre.
- Block J. et Wagner M. (2010). « Necessity and Opportunity Entrepreneurs in Germany: Characteristics and Earnings Differentials », *Small Business Review*, vol. 62, p. 154-174.
- Bruyat C. et Julien P.A. (2000). « Defining the Field of Research in Entrepreneurship », *Journal of Business Venturing*, vol. 16, n° 2, p. 165-80.
- Chabaud D. et Sammut S. (2016). « L'entrepreneuriat : Nouveaux champs d'analyse, nouvelles perspectives », *Revue de l'entrepreneuriat*, vol. 15, n° 2, p. 7-14.
- Chabaud D., Messeghem K. et Sammut S. (2010). « Vers des nouvelles formes d'accompagnement », *Revue de l'entrepreneuriat*, vol. 9, n° 2, p. 1-5.
- Chandra Y. (2017). « Social entrepreneurship as emancipatory work », *Journal of Business Venturing*, vol. 32, n° 6, p. 657-673.
- Combessie P. (2004). « Intégration sociale des anciens détenus. Analyse des logiques de la justice pénale et de leurs effets » Au-delà du système pénal. L'intégration sociale et professionnelle des groupes judiciairisés et marginalisés, p. 231-248. Québec : Les Presses de l'Université du Québec, 2004. Collection : Problèmes sociaux et interventions sociales.
- Couteret P. (2010). « Peut-on-aider les entrepreneurs contraints ? Une étude exploratoire », *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 9, n° 2, p. 6-33.
- Cowling M. et Bygrave W. (2003). « Entrepreneurship and unemployment: Relationship between Unemployment and Entrepreneurship in 37 Nations participating in the Global Entrepreneurship Monitor (GEM) 2002 », Babson College, Wellesley, USA.

- Dargent CH.T. et Fayolle A. (2016). « Une approche typologique de l'entrepreneuriat de nécessité », *Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, vol. 22, n° 3, p. 74-92.
- Degeorge J.M. (2017). « De la diversité du processus d'accompagnement entrepreneurial vers une meilleure complémentarité », *Revue de l'entrepreneuriat*, vol. 17, p. 7-15.
- Denzin N. K. (1978). « The research act: A theoretical introduction to sociological methods », New York, McGraw Hill.
- Develay A.E., Verdout CH. et Gremy I. (2015). « Surveillance de la santé des personnes détenues en France : Faisabilité et recommandations », *Santé publique*, vol. 4, n° 27, p. 491-502.
- Dumez H. (2013). « Méthodologie de la recherche qualitative », Paris, Vuibert.
- Fabbri J. et Charue-Duboc F. (2013). « Un modèle d'accompagnement entrepreneurial fondé sur des apprentissages au sein d'un collectif d'entrepreneurs : Le cas de La Ruche », *Management International*, vol. 17, n° 3, p. 86-99.
- Fayolle A. et Nakara W.A. (2012). « Création par nécessité et précarité : la face cachée de l'entrepreneuriat », *Economies & Sociétés*, vol. 46, n° 9, p. 1729-1764.
- Gartner W.B. (1985). « A conceptual Framework for Describing the Phenomenon of New Venture Creation », *The Academy of Management Review*, vol. 10, n° 4, p. 696-706.
- Germain O. et Jacquemin A. (2017). « Voies et approches critiques en entrepreneuriat », *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 16, n° 1, p. 7-18.
- Giliberto M.H. et Douce S.R. (2017). « Rôle de l'accompagnement amont sur la poursuite du projet d'affaires : Résultats d'une enquête empirique », *Revue de l'entrepreneuriat*, vol. 17, n° 2, p. 27-57.
- Hamilton I.S. (2016). « Employment of ex-prisoners with mental health problems: A review », *Journal of Criminological Research, Policy and Practice*, vol. 2, n° 1, p. 40-53.
- Kensy A. (2012). « Que sait-on de la situation socioéconomique des sortants de prison ? », *Revue du Mauss*, vol. 40, n° 2, p. 147-160.
- Kolvereid L. (1996). « Organizational employment versus self-employment: reasons for career choice intentions », *Entrepreneurship Theory and Practice*, vol. 20, n° 3, p. 23-31.
- Carter N.M. et al. (2003). « The career reasons of nascent entrepreneurs », *Journal of Business Venturing*, vol. 18, n° 1, p. 13-39.
- Lebègue T. (2015). « L'accompagnement institutionnel des femmes entrepreneures, Quel modèle d'accompagnement pour les femmes créatrices de très petites entreprises ? », *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 2, n° 14, p. 109-138.
- Leyronas CH. et Loup S. (2015). « Le développement des compétences entrepreneuriales lors de la pré-incubation des projets d'étudiants », *Entreprendre & Innover*, vol. 2015/3, n° 26, p. 8-17.
- Lévy-Tadjine T. (2007). « L'entrepreneuriat des immigrés nécessite-t-il un accompagnement spécifique ? », *La revue des Sciences de Gestion*, vol. 4, n° 226-227, p. 39-52.
- Maestracci N. (2012). « Repenser la sortie de prison », *Revue du MAUSS*, vol. 40, n° 2, p. 202-212.
- Messeghem K et al. (2013). « L'accompagnement entrepreneurial, une industrie enquête de leviers de performance », *Management international*, vol. 17, n° 3, p. 65-71.

- Messeghem K. et Sammut S. (2014). « Thirty years of research in Entrepreneurial support ». *International Journal of Entrepreneurship and Small Business*, vol. 23, n° 4, p. 405-418.
- Miles M.B. et Huberman A.M. (2003). « Analyse des données qualitative », De Boeck Supérieur.
- Miles, M.B., Huberman, A.M., Saldana, J. (2013). *Qualitative data analysis*, London: Sage.
- Monnery, B. (2016). « Prison, réinsertion et récidive : Applications micro-économétriques », Thèse de Doctorat (NR) de Sciences Economiques, Université Lumière Lyon 2, p. 204.
- Nakara W.A. et Bourdil M. (2016). « Entrepreneuriat et prison : une étude exploratoire sur la création d'entreprise par des anciens détenus », *Revue de l'entrepreneuriat*, vol. 15, n° 2, p. 109-139.
- Nakara W.A. et Fayolle A. (2012). « Les « bad » pratiques d'accompagnement à la création d'entreprise : le cas des entreprises par nécessité », *Revue Française de Gestion*, n° 228-229, p. 231-251.
- Persson S. et Bayad M. (2007). « L'accompagnement des porteurs de projets par le coaching entrepreneurial », *Revue internationale de psychosociologie*, vol. 13, n° 31, p. 149-168.
- Pluchart J.-J. (2012). « L'accompagnement entrepreneurial. Quels biais psychologiques ? », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, vol. 18, p. 217-238.
- Richardson S.A., Snell Dohrenwend.B. et Klein D. (1965). « Interviewing. Its Forms and Functions », New York, Basic Books.
- Robichaud Y., Lebrasseur R. et Nagarajan K.V. (2010). « Necessity and Opportunity driven Entrepreneurs in Canada: An Investigation into their Characteristics and an Appraisal of the Role of Gender », *Journal of Applied Business and Economics*, vol. 11, n° 1, p. 59-88.
- Roundy P.T., Brockman B.K et Bradshaw M. (2017). « The resilience of entrepreneurial ecosystems », *Journal of Business Venturing Insights*, vol. 8, p. 95-104.
- St-Jean E. et Jacquemin A. (2012). « Le doute entrepreneurial comme facteur de changement : impact d'un mentor », *Revue Interdisciplinaire sur le Management et l'Humanisme*, vol. 3, n° 3, p. 82-96.
- Sveinsdottir V. et Bond G.R. (2017). « Barriers to employment for people with severe mental illness and criminal justice involvement », *Journal of Mental Health*, 1-9.
- Theodoraki C. et Messeghem K. (2017). « Exploring the entrepreneurial ecosystem in the field of entrepreneurial support: a multi-level approach », *International Journal of Entrepreneurship and Small Business*, vol. 31, n° 1, p. 47-66.
- Valéau P. (2006). « L'accompagnement des entrepreneurs durant les périodes de doute », *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 1, n° 5, p. 21-57.
- Verzat C. et Gaujard C. (2009). « Expert, conseiller, mentor, confident ou tout à la fois ? », *L'expansion Entrepreneuriat*, n° 2, p. 6-12.
- Wacheux F. (1996). « Méthodes qualitatives et recherche en gestion », Paris, Economica.
- Wigren C. (2007). « Assessing the quality of qualitative research in entrepreneurship, In H. Neergaard et Ulh.i », *Handbook of qualitative research methods in entrepreneurship*, p. 383-405, Cheltenham, UK, Edward Elgar.

Wilson F., Marlino D. et Kickul J. (2004). « Our entrepreneurial future: Examining the diverse attitudes and motivations of teens across gender and ethnic identity », *Journal of Developmental Entrepreneurship*, vol. 9, n° 3, p. 177-197.

Young N.C. J. et Powell G.N. (2015). « Hiring ex-offenders: A theoretical model. », *Human Resource Management Review*, vol. 25, n° 3, p. 298-312.